

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion immobilière du Wilaya de Biskra
N.I.F :001407024331969

Mise en demeure par voie de publication n°02

Suite au retard considérable enregistré et nos visites sur les chantiers, et le fait de ne pas travailler avec le système **3x8** mentionner dans le marché, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Biskra **met en demeure** les entreprises suivantes :

ENTRPRISE	Adresse du siège social	N° Marché	Date d'approbation	Projet
Nouis khemissi	Local n° 01 cité dernani route Nouis farhet, à la commune de Barika.	062/2024	13/10/2024	Réalisation en T.C.E avec VRD et aménagements extérieurs des 100/1000 logements LPL collectif type F3 à la commune d'el kantra.
Mezroua rabie gérant de l'entreprise : SARL Rabia souf urbanisme	Lotissement 150 n° 138 Sidi khaled	071/2024	10/11/2024	Lot 01: réalisation en T.C.E des 30/50/1000 logements LPL collectif type F3 à la commune Lioua. Avec lot de VRD : - éclairage extérieur des 50 logts - poste transformateur des 50 logts - voiries des 50 logts.
		072/2024	10/11/2024	Lot 02: réalisation en T.C.E des 20/50/1000 logements LPL collectif type F3 à la commune Lioua. Avec lot de VRD : - AEP + AEU des 50 logts - aménagement extérieur des 50 logts - canna des 50 logts.

Pour :

- Renforcer le chantier, en moyens humains et matériels.
- Rattraper le retard des travaux et cela dans un délai de 08 jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le Bomop.
- Respecter le système de travail en 3x8 selon les règlements du marché.
- Faute par l'entreprise d'obtempères sous huitaine, il sera appliqué les dispositions réglementaires en rigueur.